
**Technologies de l'information —
Disposition des claviers conçus pour la
bureautique —**

**Partie 8:
Affectation de lettres aux touches d'un
clavier numérique**

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)
Information technology — Keyboard layouts for text and office systems —

Part 8: Allocation of letters to the keys of a numeric keypad

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8798fa98-84e2-48b2-9c12-39836de3446b/iso-iec-9995-8-2006>

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 9995-8:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8798fa98-84e2-48b2-9c12-39836de3446b/iso-iec-9995-8-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8798fa98-84e2-48b2-9c12-39836de3446b/iso-iec-9995-8-2006>

© ISO/CEI 2006

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux. Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale du comité technique mixte est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO et la CEI ne sauraient être tenues pour responsables de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO/CEI 9995-8 a été élaborée par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 35, *Interfaces utilisateur*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO/CEI 9995-8:1994), qui a fait l'objet d'une révision technique.

L'ISO/CEI 9995 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Technologies de l'information — Disposition des claviers conçus pour la bureautique*:

- *Partie 1: Principes généraux pour la disposition de claviers*
- *Partie 2: Module alphanumérique*
- *Partie 3: Dispositions complémentaires de la zone alphanumérique du module alphanumérique*
- *Partie 4: Module numérique*
- *Partie 5: Module d'édition*
- *Partie 6: Module de fonctions*
- *Partie 7: Symboles employés pour la représentation de fonctions*
- *Partie 8: Affectation de lettres aux touches d'un clavier numérique*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC 9995-8:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8798fa98-84e2-48b2-9c12-39836de3446b/iso-iec-9995-8-2006>

Technologies de l'information — Disposition des claviers conçus pour la bureautique —

Partie 8: Affectation de lettres aux touches d'un clavier numérique

1 Domaine d'application

Dans le domaine d'application général de l'ISO/CEI 9995-1, la présente partie de l'ISO/CEI 9995 spécifie l'affectation de lettres aux touches de la zone numérique ZN0 d'un clavier où les dix chiffres, de zéro à neuf, sont affectés à une disposition de type «1-2-3». La disposition spécifiée dans la présente partie de l'ISO/CEI 9995 est destinée aux applications des claviers informatiques où l'on utilise des lettres plutôt que des chiffres à des fins de rétention mnémotechnique de l'information numérique.

L'usage de lettres dans la zone numérique ZN0 pour la rétention mnémotechnique d'information numérique est fortement déconseillé sur les claviers qui disposent aussi d'un module alphanumérique. L'inclusion de deux ensembles de symboles alphabétiques utilisés de manière différente créerait alors une confusion pour l'utilisateur du clavier.

2 Conformité

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8798fa98-84e2-48b2-9c12-39836de3446b/iso-iec-9995-8-2006>

Un équipement est conforme à la présente partie de l'ISO/CEI 9995 s'il répond aux prescriptions des Articles 5 et 6.

3 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO/CEI 9995-1:2006, *Technologies de l'information — Disposition des claviers conçus pour la bureautique — Partie 1: Principes généraux pour la disposition des claviers*

ISO/CEI 9995-4:2002, *Technologies de l'information — Disposition des claviers conçus pour la bureautique — Partie 4: Module numérique*

4 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO/CEI 9995-1 s'appliquent.

5 Agencement et emplacement

Pour que la présente partie l'ISO/CEI 9995 s'applique, un clavier doit contenir une zone numérique ZN0 dont les touches sont agencées et localisées selon les spécifications de l'Article 6 de l'ISO/CEI 9995-4:2002. Les dix chiffres, de zéro à neuf, doivent être affectés aux touches de la disposition «1-2-3», telle que spécifiée dans l'ISO/CEI 9995-4:2002, 8.1.

6 Affectation des lettres aux touches

Tableau 1 — Affectation des lettres aux touches et association des lettres aux chiffres

Touche	Lettres	Fonction bureautique et télématique
A52		Chiffre zéro
D51		Chiffre un
D52	ABC	Chiffre deux
D53	DEF	Chiffre trois
C51	GHI	Chiffre quatre
C52	JKL	Chiffre cinq
C53	MNO	Chiffre six
B51	PQRS	Chiffre sept
B52	TUV	Chiffre huit
B53	WXYZ	Chiffre neuf

NOTE Même si la présente partie de l'ISO/CEI 9995 a été conçue au départ pour un usage mnémonique seulement, on recommande, si elle doit être utilisée à des fins de saisie de données, que les accents des lettres soient ajoutés. Une méthode consiste à ajouter ces accents automatiquement ou semi-automatiquement à partir d'un dictionnaire ou d'un annuaire, avec demande de confirmation par l'utilisateur quand le contexte ne peut être déterminé hors de tout doute. D'autres méthodes sont aussi possibles. Cette question ne fait pas partie du domaine d'application de la présente partie de l'ISO/CEI 9995.

Bibliographie

- [1] ISO 9564-1:2002, *Banque — Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) — Partie 1: Principes et exigences de base pour la gestion protection du PIN en ligne dans les systèmes ATM et POS*
- [2] Recommandation UIT-T E. 161, *Disposition des chiffres, des lettres et des symboles sur les appareils téléphoniques et les autres dispositifs permettant d'accéder au réseau téléphonique*
- [3] CEI 60948, *Clavier numérique pour systèmes électroniques domestiques (SED)*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 9995-8:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8798fa98-84e2-48b2-9c12-39836de3446b/iso-iec-9995-8-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8798fa98-84e2-48b2-9c12-39836de3446b/iso-iec-9995-8-2006>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC 9995-8:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8798fa98-84e2-48b2-9c12-39836de3446b/iso-iec-9995-8-2006>

ICS 35.180

Prix basé sur 3 pages